



Extrait de délibération

Identifiant
2018-04-16

Comité syndical 9 avril 2018 – Parthenay

L'An Deux Mille dix huit le neuf avril à 18 heures, le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Didier Gaillard, président.

M. Olivier Fouillet a été désigné secrétaire de séance.

Date de la convocation : 30 mars 2018
Nombre de délégués en exercice : 31 titulaires / 31 suppléants
Présents : 22 titulaires / 3 suppléants
Pouvoirs : 0
Absents, excusés : 9 titulaires / 28 suppléants
Votants : 25

Com. de communes	Titulaires présents	Titulaires excusés et/ou suppléés	Suppléants avec vote	Autres suppléants présents
Airvadais-Val du Thouet	COIFFARD Jean-François, FOUILLET Olivier,	BIRONNEAU Pascal, NOLOT Monique →	SERVANT Claude	
Parthenay-Gâtine	BELY Françoise, BRESCIA Nathalie, CUBAUD Olivier, DIEUMEGARD Claude, DUFOUR Jean-Paul, GAILLARD Didier, GUERIN Jean- Claude, LARGEAU Béatrice, De TALHOUET ROY Hervé	ALBERT Philippe, BERGEON Patrice, BOUCHER Hervé-Loïc, → GILBERT Véronique, ROUVREAU Laurent →	GILBERT François CLEMENT Guillaume	
Val de Gâtine	BOUJU Gilles, CANTET Jean-Paul, CHAUSSERAY Francine, DOUTEAU Patrice, EVRARD Elisabeth, GUERIT Jean-Philippe, LEMAITRE Thierry, MINEAU Nadine, MORIN Joël, OLIVIER Pascal, RIMBEAU Jean- Pierre	BARANGER Johann, BASTY Jean-Pierre,		

Contrat Local de Santé : Demande de financement 2018

Le Contrat Local de Santé du Pays de Gâtine a été signé le 26 mai 2015. Ce Contrat (créé par la loi Hôpital, Patients, Santé et Territoires du 21/07/2009) s'inscrit dans les objectifs poursuivis par le Projet Régional de Santé (PRS) de l'Agence Régionale de Santé, des schémas adoptés par le Département des Deux-Sèvres et en lien avec les politiques territoriales développées par les autres collectivités et l'Etat.

L'ambition du Contrat Local de Santé (CLS) du Pays de Gâtine est de renforcer **le partenariat** autour des politiques conduites en matière de santé, d'action sociale et médico-sociale mises en œuvre au niveau local. **Le CLS constitue l'outil d'animation territoriale en santé.**

Le diagnostic « santé-social » a permis de retenir **six thèmes de travail** pour le CLS du Pays de Gâtine :

- le recours aux soins primaires
- l'accès aux droits, à la prévention et aux soins
- la santé des jeunes
- la santé mentale et le handicap
- la perte d'autonomie de la personne âgée
- la santé environnementale

Depuis 2014, l'ARS soutien via le Fonds d'Intervention Régional et dans le cadre de la Mission 2 : Organisation et promotion de parcours de santé coordonnés ainsi que la qualité et la sécurité de l'offre sanitaire et médico-sociale, les Contrats Locaux de Santé pour leur rôle de coordination avec un financement forfaitaire de 15 000 € par an.

Le Comité Syndical autorise le Président à :

- renouveler la demande de financement pour l'année 2018,**
- à signer les documents afférents à ce financement,**
- à encaisser les recettes correspondantes – section de fonctionnement.**

Fait à Parthenay, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme

Le Président
Didier GAILLARD